



UNIVERSITE
GASTON BERGER

L'excellence au service du développement

00002699

N°.....U.G.B/SG/ DSOS/CSB/rns

Saint-Louis, le **03 NOV. 2021**

RECTORAT

NOTE D'INFORMATION

(Année académique 2021/2022)

**Objet : Prorogation du délai de dépôt des demandes
d'admission des « cas médico-sociaux ».**

Il est porté à la connaissance des bacheliers concernés que la date de dépôt des demandes d'admission des « cas médico-sociaux est reportée jusqu'au **vendredi 19 novembre 2021 à la descente.**

Pour être éligible, le bachelier doit remplir trois(3) conditions générales :

- être de nationalité sénégalaise ;
- résider et avoir le baccalauréat dans les régions de Saint-Louis, Matam ou Louga .

Le dossier à soumettre doit comporter, sous peine de non recevabilité, les pièces suivantes :

1. **une demande d'admission adressée au Recteur ;**
2. **un dossier médical complet ;**
3. **une copie légalisée du relevé de notes du Baccalauréat 2021 ;**
4. **les copies des bulletins de notes de la classe de Terminale ;**
5. **un certificat de résidence.**

NB :

L'UGB procédera, par le biais de son personnel compétent, à une instruction des dossiers recevables par le biais d'examens médicaux et d'enquêtes sociales .

LARGE DIFFUSION

